



Organisation  
internationale  
du Travail

Caisse d'Assurance  
pour la Protection  
de la Santé



► **CAPS**  
**Rapport Annuel**  
**2018**





# CAPS

Caisse d'assurance  
pour la protection  
de la santé

- ▶ **Rapport sur  
les activités  
de la caisse  
en 2018**

# CAPS

## Rapport annuel

### ► Sommaire

Le mot du président et du Vice-président .....	p.6
Le mot du Secrétaire exécutif .....	p.7
La CAPS en un coup d'œil .....	p.9
Répartition des assurés par pays .....	p.10
Composition du Comité de gestion en 2018 .....	p.12
Amendements aux Statuts et Règlement administratif de la CAPS .....	p.13
Assemblée générale du 13 décembre 2018 .....	p.14
Le secrétaire exécutif rend visite aux assurés sur le terrain .....	p.15
Conventions et accès aux soins .....	p.15
Information concernant les avances sur prestations .....	p.15
La carte d'assuré de la CAPS .....	p.16
Situation financière et fonds de garantie .....	p.18
Evolution des dépenses et des cotisations .....	p.18
Evolution des effectifs .....	p.19
Statistiques relatives aux prestations .....	p.20
Demandes de remboursement .....	p.20
Délai de remboursement .....	p.21
Audit externe .....	p.22
Réunions du Comité de gestion .....	p.22
Réunions du Sous-comité permanent .....	p.22
Cas de fraude .....	p.22
Annexes .....	p.24



## ► Le mot du président et du vice-président

Nous sommes très heureux de présenter, au nom du Comité de gestion, le présent rapport annuel de la CAPS et d'y contribuer ces quelques lignes sur les travaux du Comité en 2018. Cette année, le rapport fait peau neuve pour offrir au lecteur une présentation plus claire et plus attrayante, après n'avoir pas évolué significativement depuis au moins un quart de siècle.

Ce sont quatre nouveaux membres sur les six représentant les assurés qui ont été élus à l'automne 2017, et que le Comité de gestion a eu plaisir d'intégrer dans ses travaux. Cette année, le Comité de gestion a focalisé son travail sur quatre axes :

- Tout d'abord le Comité a continué ses discussions sur les questions de gouvernance. Une première série de mesures, notamment en ce qui concerne le rôle du Comité dans l'évaluation du travail du Secrétaire exécutif et l'amélioration de son accès à l'information utile à l'exercice de ses responsabilités devraient pouvoir être mises en œuvre dans le courant de 2019.
- Ensuite, le Comité a continué de suivre régulièrement l'évolution de la situation financière et a constaté avec un certain soulagement que, suite à l'augmentation des prestations de 11% en 2017, les prestations sont restées stables en 2018.
- Le Comité a aussi soutenu les efforts de communication du secrétariat, concrétisés par l'assemblée générale du 13 décembre 2018.
- Enfin, la qualité du service rendu par la CAPS a fait l'objet d'un suivi à chaque réunion du Comité. Délai de remboursement, accès aux soins et reconnaissance de la CAPS vis-à-vis des prestataires de soins, notamment pour les assurés sur le terrain, sont les questions qui doivent focaliser toute l'attention du secrétariat et qui feront l'objet de nouvelles propositions en 2019.

Le Comité a noté avec satisfaction que les amendements aux Statuts approuvés en 2017 et entrés en vigueur au 1er juillet 2018 ont répondu à certaines demandes des assurés, sans impact notable sur la situation financière de la CAPS.

Le Comité a enfin souhaité remercier le comité sortant pour son travail, et tout particulièrement M. Jean-François Santarelli pour toutes les années où il a siégé au comité, et notamment les trois dernières pendant lesquelles il a présidé le comité.

## ► Le mot du Secrétaire exécutif

Après une année 2017 marquée par d'importants développements en matière informatique, 2018 a été une année de consolidation de ces développements, notamment pour le nouveau processus de paiement et l'interface concernant la gestion de données, et une année de préparation pour le lancement de SHIF Online.

Les amendements adoptés fin 2017 sont entrés en vigueur au 1er juillet 2018, et dès la deuxième moitié de l'année de nombreux assurés ont pu bénéficier des nouvelles dispositions, que ce soit celles concernant les enfants protégés volontairement, les nouvelles mesures préventives ou les médecines alternatives.

Comme chaque année depuis bien longtemps, le nombre de factures remboursées a encore battu un record (près de 153 000). Le secrétariat fonctionnant avec le même effectif, les délais moyens s'en sont ressentis, et ils sont passés de 17 jours en 2017 à 22 jours en 2018.

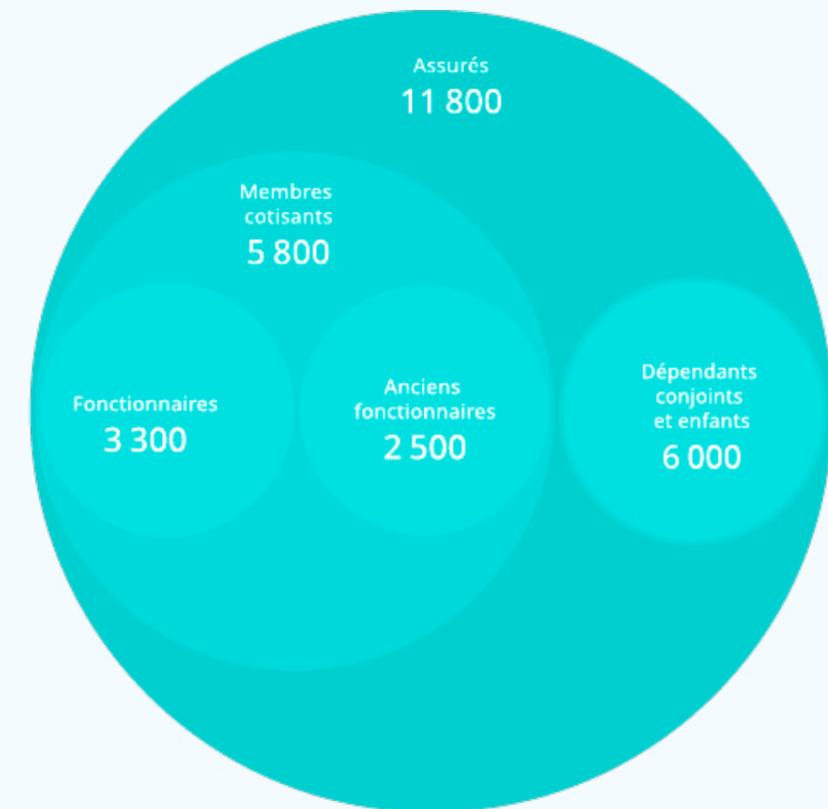
J'ai continué et je continuerai mes visites sur le terrain pour être au plus près des assurés et trouver des solutions à l'accès aux soins partout où il y a des problèmes.

Enfin, je suis fier de présenter ce rapport annuel « nouveau look » avec plus de chiffres, tableaux et images qui, tout à la fois, permet une lecture plus facile et donne plus d'informations que dans les précédents rapports.

## ► La CAPS en un coup d'œil



Plus de **150 000** factures remboursées,  
environ **45 000** demandes de remboursement  
provenant de plus de **150** pays



**48 millions** de dollars de remboursement  
**65 %** pour des soins en Suisse  
**10 %** en France



## ► Composition du Comité de gestion en 2018

Conformément à l'article 4.1 des Statuts, et suite aux élections des représentants des assurés en 2017, le Comité de gestion était composé des membres titulaires et suppléants représentant les assurés et l'administration, comme indiqué ci-après :

### **Membres titulaires représentant les assurés :**

M. Pierre Sayour, Mme Catherine Comte-Tiberghien, Mme Mireille Ecuivillon,

### **Membres suppléants représentant les assurés :**

M. Simon Brimblecombe, Mme Elisabeth Fombuena et Mme Azza Taalab.

### **Membres titulaires représentant l'administration :**

M. Tilmann Geckeler, M. Jean-Claude Villemonteix (remplacé le 1er mai 2018 par M. Luca Bormioli), M. Fikri Gurzumar.

### **Membres suppléants représentant l'administration :**

M. Sietse Buijze, M. Giuseppe Zefola et Mme Anne Drouin.

Pour 2018, le comité de gestion a élu:

M. Tilmann Geckeler comme **Président du Comité de gestion** et M. Pierre Sayour comme **Vice-président**.

Conformément à l'article 4.7.2 des Statuts, le **Sous-comité permanent** était composé de M. Pierre Sayour, Mme Elisabeth Fombuena, Mme Mireille Ecuivillon, M. Tilmann Geckeler, M Sietse Buijze et M. Fikri Gurzumar.

## ► Amendements aux Statuts et Règlement administratif de la CAPS

Le comité de gestion a adopté à la fin de 2017 une série d'amendements aux Statuts et Règlement administratif de la CAPS, qui sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Certains amendements visaient à clarifier des procédures administratives, tandis que d'autres contenaient des changements importants. C'est notamment le cas de la modification du mode de calcul de la cotisation pour les enfants protégés volontairement, qui permet dorénavant aux assurés à faible revenu d'assurer leurs enfants pour un coût raisonnable, en particulier sur le terrain. C'est aussi le cas pour les traitements de réhabilitation fonctionnelle, les frais de séjour pour convalescence/suite de traitement ou les frais funéraires dont les dépenses approuvées maximales de référence en vigueur ont été augmentées, car inadap-tées aux coûts appliqués dans certains pays.

Deux autres changements importants ont concerné l'expansion des mesures pré-ventives et le remboursement de certaines médecines alternatives. La création d'un nouveau code « Médecines alternatives » permet de couvrir de nouveaux traitements comme la médecine ayurvédique et la médecine traditionnelle chinoise et simplifie la gestion de certains traitements qui étaient jusqu'alors cou-verts sous les traitements de réhabilitation fonctionnelle, comme l'acupuncture, la mésothérapie, la chiropraxie ou l'ostéopathie, mais pour lesquels il était parfois difficile d'obtenir une prescription médicale et de définir les thérapeutes habilités à pratiquer ces traitements.

En ce qui concerne la prévention, le nombre de vaccins remboursés à 100% a été élargi et intègre tous les principaux vaccins (une vingtaine au total). Par ailleurs, des actes de prévention et de dépistage, remboursés à 100%, ont été rajoutés (détartrage dentaire, test de dépistage du VIH et des hépatites B et C, et test de dépistage prénatal de possibles anomalies génétiques).

La réécriture des règles de remboursement des traitements liés à la psychiatrie et à la psychothérapie propose un nombre de séances exprimé par année civile, et non plus par période de trois années civiles. Ceci améliore la couverture tout en facilitant la gestion administrative.

Concernant la procréation médicalement assistée, une dépense approuvée à vie de 30 000,00 dollars E.-U par personne protégée, a été créée.

Les détails de ces amendements peuvent être retrouvés à l'adresse suivante : [https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file\\_open?p\\_reference\\_id=216](https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file_open?p_reference_id=216).

## ► Assemblée générale du 13 décembre 2018

Deux ans après la dernière, une nouvelle assemblée générale a eu lieu le 13 décembre 2018. La réunion fut l'occasion de présenter les amendements entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2018, de faire le point sur la situation du secrétariat, les investissements informatiques, la situation financière, et de parler des projets (dont SHIF online). L'Assemblée a surtout permis de répondre aux nombreuses questions des assurés présents dans la salle ou nous suivant via le webcast en direct.

Retrouvez la présentation Powerpoint et la vidéo (en trois langues) sur notre site web [www.ilo.org/shif](http://www.ilo.org/shif).



## ► Le secrétaire exécutif rend visite aux assurés sur le terrain

C'est un engagement que le Secrétaire exécutif avait pris afin d'améliorer la communication avec les assurés et de mieux comprendre les problématiques locales. Après une première visite en décembre 2017 en Argentine et au Chili, le Secrétaire exécutif s'est rendu en avril 2018 en Afrique du Sud. A chaque fois, il a tenu une réunion d'information et a répondu aux questions des assurés (fonctionnaires en activité et retraités). Les problématiques sont souvent les mêmes, notamment celle de la reconnaissance de la CAPS par les prestataires de soins. Des réunions ont aussi été organisées avec des prestataires de soins et des conventions de prix et de paiements ont pu être signées dans chacun de ces pays. De nouvelles visites sur le terrain auront lieu en 2019.

## ► Conventions et accès aux soins

**Liste des conventions avec les prestataires de soins**

[https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file\\_open?p\\_reference\\_id=175](https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file_open?p_reference_id=175)

## ► Information concernant les avances sur prestations

[https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file\\_open?p\\_reference\\_id=176](https://www.ilo.org/dyn/shif/website.file_open?p_reference_id=176)

## ► La carte d'assuré de la CAPS

International Labour Office / Bureau International du Travail / Oficina Internacional del Trabajo 4 route des Morillons, 1211 Geneva 22, Switzerland / CH-1211 Genève 22, Suisse / 1211 Ginebra 22, Suiza	
Secretariat / Secrétariat / Secretaría:	+41 22 799 85 07
Fax:	+41 22 799 61 02
E-mail:	shif@ilo.org
Reception desk / Bureau d'accueil / Oficina de acogida	10 a.m. to 11 a.m. and 2 p.m. to 4 p.m. / de 10h à 11h et de 14h à 16h / 10:00-11:00 y 14:00-16:00
<b>EMERGENCY / URGENCIA / URGENCIA</b> Only outside of office hours (CET time) / Seulement en dehors des heures de bureau (heures d'Europe centrale) / Solo fuera de los horarios de oficina (hora central europea)	<b>+41 22 819 44 14</b>
<small>This card is the property of the ILO Staff Health Insurance Fund. Cette carte est la propriété de la Caisse d'Assurance pour la protection de la Santé du Personnel du BIT. Esta tarjeta es propiedad de la Caja de Seguro de Salud del Personal de la OIT</small>	

STAFF HEALTH INSURANCE FUND CAISSE D'ASSURANCE POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ DU PERSONNEL CAJA DEL SEGURO DE SALUD DEL PERSONAL	
Last name / Nom / Apellido:	
First name / Prénom / Nombre:	
Member / Membre / Miembro:	
Date of Birth / Naissance / Fecha de nacimiento:	
Sex / Sexe / Sexo:	
Valid until / Valable jusqu'à / Válida hasta:	

Nous vous rappelons que la CAPS a conclu depuis 2016 un contrat avec une compagnie d'assistance de renommée mondiale pour faciliter les admissions dans les hôpitaux en cas d'urgence.

Un numéro de téléphone d'urgence a été mis en place, à utiliser uniquement en dehors des heures d'ouvertures de la CAPS, si :

- vous êtes dans une situation d'urgence, c'est-à-dire que vous ou un membre de votre famille assurée doit être admis dans un hôpital immédiatement ou
- une lettre de garantie de la CAPS en vue d'une hospitalisation a été rejetée.

### **Le Numéro de téléphone d'urgence est le : +41 22 819 44 14**

(On vous demandera votre numéro de téléphone et vous serez rappelé immédiatement)

Quand vous appelez le numéro d'urgence (en anglais, en français ou en espagnol), il est vérifié que :

- vous, ou le membre de votre famille, êtes/est couvert par la CAPS
- votre situation constitue une situation d'urgence ou la lettre de garantie de la CAPS en vue d'une hospitalisation a été rejetée. Si la situation n'est pas considérée comme une urgence, votre cas sera relayé à la CAPS pour suivi.

Pendant les heures de bureaux à Genève, vous devez continuer à contacter directement la CAPS

- soit par téléphone  
(tous nos numéros sont sur notre site web - [www.ilo.org/shif](http://www.ilo.org/shif)),
- soit par email : [SHIF@ilo.org](mailto:SHIF@ilo.org)

### **Important**

Pour une hospitalisation planifiée, merci de contacter la CAPS dès que vous connaissez le nom de l'hôpital et les dates d'hospitalisation pour permettre à la CAPS d'envoyer une lettre de garantie à l'hôpital avant votre admission.



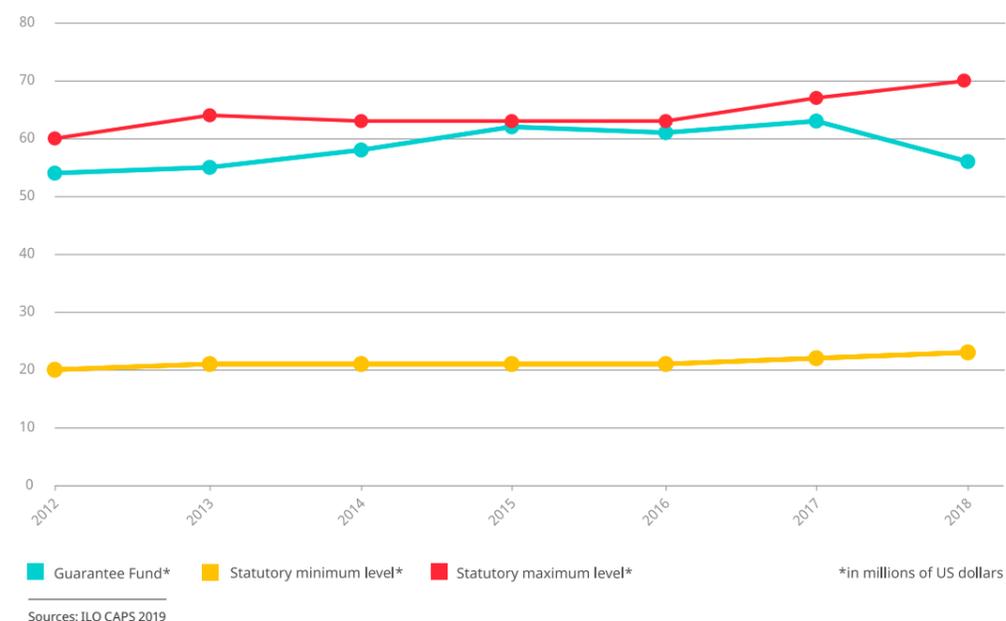
## ► Situation financière et fonds de garantie

Le bilan et le relevé des recettes et des dépenses figurent aux annexes I & II.

Conformément à l'article 3.8 des Statuts de la CAPS, le Fonds de garantie doit se situer entre un sixième (= six mois) et la moitié (= dix-huit mois) des dépenses de la Caisse au cours des trois exercices financiers précédents.

Au 31 décembre 2018, le solde du Fonds de garantie s'élevait à un peu plus de 56 millions de dollars E.-U. La baisse est largement due au transfert à l'UIT de 7,5 millions de dollars E.-U suite à la sentence arbitrale.

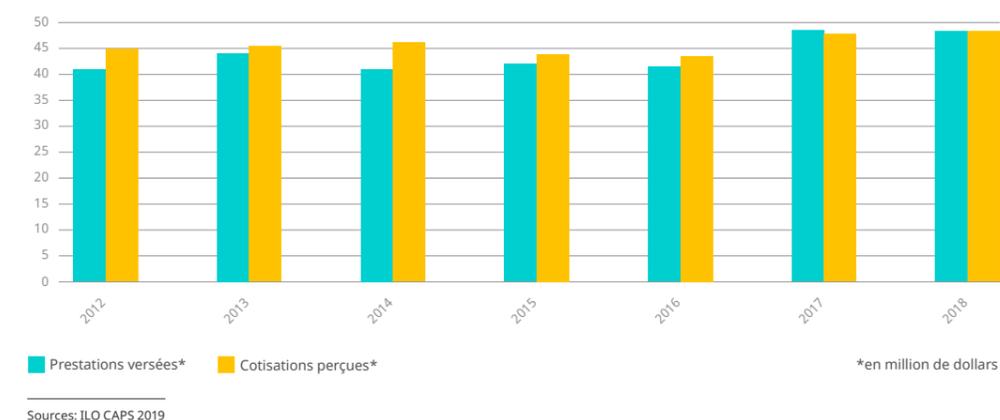
Figure 1. Fonds de garantie de la CAPS



## ► Evolution des dépenses et des cotisations

Le montant total des prestations payées a atteint 48,1 millions de dollars E.-U., en baisse de 0,4% par rapport à 2017. Dans le même temps, les cotisations totales augmentaient de 1%, pour atteindre 48,2 millions de dollars E.-U. La figure 2 permet de constater l'évolution du montant total des prestations payées depuis 2012 avec celle des cotisations perçues.

Figure 2. Evolution des cotisations perçues et des prestations versées entre 2012 et 2018

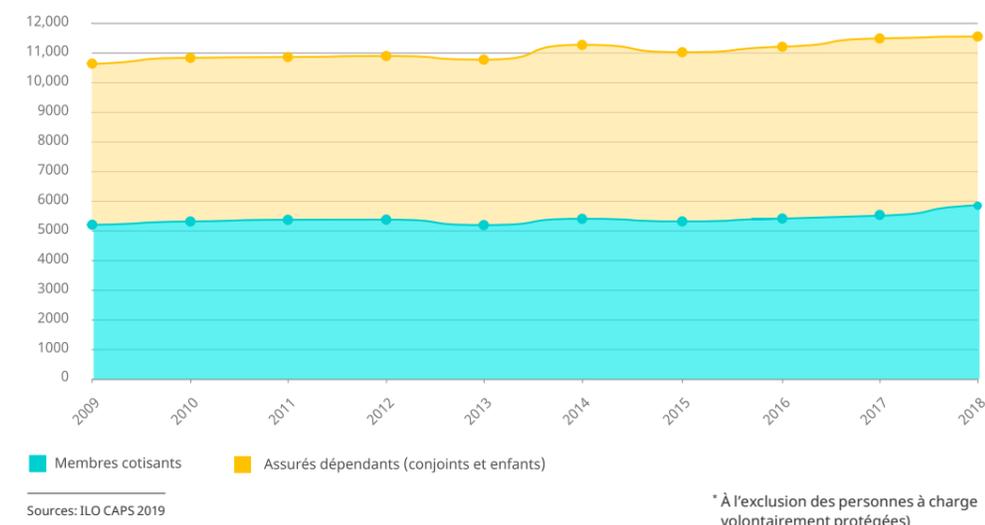


## ► Evolution des effectifs

La CAPS assure 11 857 assurés dans 138 pays. La répartition est de 50% en Europe (dont 33% en Suisse et 7% en France), 24% en Asie, 16% en Afrique et 9% en Amérique. Hormis la Suisse et la France, les principaux pays sont l'Italie (5% des assurés), la Thaïlande et le Bangladesh (3%), le Vietnam, le Pérou et l'Inde (2%).

La figure 3 montre l'évolution au cours des dernières années. Parmi les assurés, un total de 462 personnes (parents, conjoints et enfants) étaient assurés de manière volontaire au 31 décembre 2018.

Figure 3. Nombre de personnes assurées\* 2009-2018



## ► Statistiques relatives aux prestations

Comme le montre la figure 4 ci-dessous, les prestations versées pour le remboursement des frais encourus en Suisse continuent de représenter environ les deux tiers du total, suivi par la France avec 10%.

Figure 4. Répartition des prestations par pays où le traitement a eu lieu (2018)



Sources: ILO CAPS 2019

En 2018, les prestations versées par membre cotisant se sont élevées à 8256 dollars E.-U., soit une baisse de 7% par rapport à 2017. Les prestations versées par personne protégée (tous les assurés) se sont élevées en 2018 à 4068 dollars E.-U., en baisse de 4% par rapport à 2017.

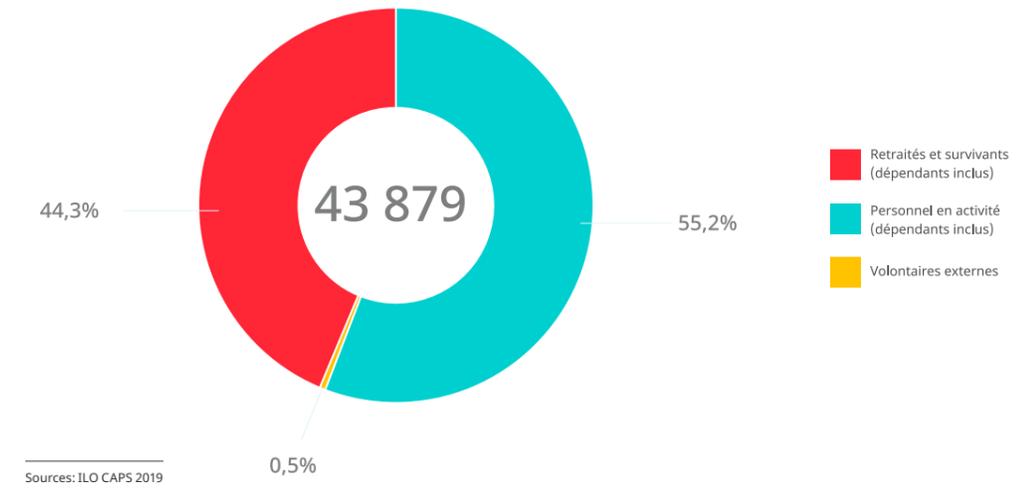
Au cours de l'année considérée, les soins médicaux dispensés dans les établissements hospitaliers ont représenté le principal poste de dépenses, avec 41,1% du total pour 2018. Les soins infirmiers (principalement de longue durée) ont continué leur progression avec 13,3% du total, devant les honoraires de médecin et les médicaments (9,9% du total pour les premiers et 7,6% du total pour les seconds), tandis que les soins dentaires représentaient 6,6% du total.

> L'annexe III donne une présentation détaillée des postes de dépenses.

## ► Demandes de remboursement

Les gestionnaires de sinistres de la Caisse ont traité 43 879 demandes de remboursement (BIT et BIT/CIF Turin confondus) en 2018, contre 43 223 en 2017, soit une augmentation de 1,5%. Dans le même temps, ce sont 152 845 factures qui ont été examinées en 2018 contre 151 295 en 2017, soit une augmentation de 1%. Le nombre de factures moyen par demande de remboursement est resté stable à 3,5. En moyenne, chaque assuré de la CAPS a déposé 3,7 demandes de remboursement en 2018.

Figure 5. Nombre de demandes de remboursements en fonction du type de membre en 2018

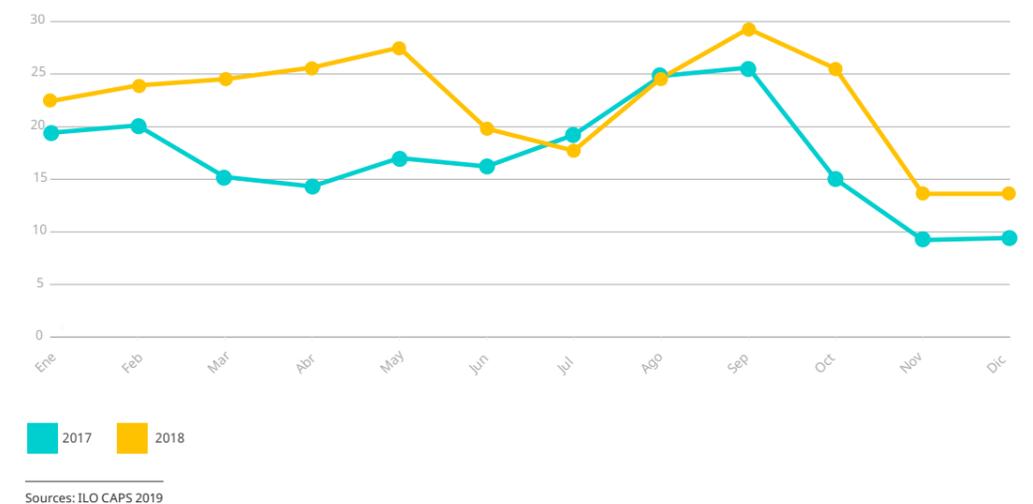


Sources: ILO CAPS 2019

## ► Délai de remboursement

La figure 6 présente l'évolution mensuelle des délais de remboursement (le délai est calculé comme étant le nombre de jours entre la réception de la demande de remboursement par la CAPS et son traitement) au cours des deux dernières années.

Figure 6. Évolution du délai moyen de traitement des demandes de remboursement (en jours) 2017-2018



Sources: ILO CAPS 2019

## ▶ Audit externe

L'Auditeur général des Philippines a effectué l'audit des comptes de l'exercice financier 2018, dans le cadre de l'audit général des états financiers du BIT. L'objectif de l'audit est de « vérifier que les cotisations sont exactes et complètes, que les prestations versées sont exactes et complètes, que les estimations relatives aux prestations restant à payer ont été correctement établies et que le Fonds de garantie de la CAPS est conforme aux instruments d'autorisation ». Conformément à l'article 4.14 du Règlement administratif de la CAPS, les vérificateurs aux comptes ont soumis au Comité de gestion un rapport contenant leurs conclusions.

## ▶ Réunions du Comité de gestion

Le Comité de gestion s'est réuni **7 fois** en 2018. Il a surveillé le fonctionnement du secrétariat et la situation financière de la Caisse.

## ▶ Réunions du Sous-comité permanent

Le Sous-comité permanent s'est réuni **2 fois** en 2018 et a examiné **6 cas** spéciaux.

## ▶ Cas de fraude

**14 cas** de suspicion de fraude ont été soumis aux auditeurs internes en 2018.



▶ Une équipe engagée, motivée et optimiste pour une Caisse solide, solidaire et soutenue par ses assurés.



## ► Annexes

### ► Annexe I. Bilan à fin décembre 2018 (en dollars US)

► Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT			
Bilan au 31 décembre		2018	2017
<b>Actif</b>			
<b>Trésorerie</b>	Dépôts à terme	-	-
<b>Débiteurs</b>	Avances et autres sommes à recevoir	1 387 135	1 364 807
	Autres débiteurs	(88 657)	2 288 252
<b>Placements</b>	Auprès de Aberdeen Asset Management	68 772 240	75 608 901
	Actifs dérivés	(85 302)	112 767
<b>Autres</b>	Revenus de placements courus	300 583	375 707
<b>Total</b>		<b>70 285 999</b>	<b>79 750 434</b>
<b>Passif</b>			
<b>Créanciers</b>	Cotisations payées d'avance	689 114	656 376
	Autres créanciers	323 569	1 926 801
<b>Charges à payer au titre de créances non-éteintes</b>		13 000 000	13 000 000
<b>Total</b>		<b>14 012 683</b>	<b>15 583 177</b>
<b>Excédent de l'actif sur le passif</b>		<b>56 273 316</b>	<b>64 167 257</b>
<b>Fonds de garantie de la CAPS</b>			
<b>Report du solde de l'année précédente</b>		64 167 257	61 363 791
<b>Fonds de garantie de la CAPS transféré à l'UIT</b>		(7 516 741)	-
<b>Excédent (déficit) total pour l'année</b>		(377 200)	2 803 466
<b>Réserves et soldes des fonds au 31 décembre</b>		<b>56 273 316</b>	<b>64 167 257</b>

### ► Annexe II. Relevé des recettes et des dépenses pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018 (en dollars US)

► Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT			
Relevé		2018	2017
<b>Transactions d'exploitation</b>			
Cotisations reçues	Personnel en activité	12 231 934	12 321 712
	Personnel en activité - Organisation	12 123 552	12 176 479
	Retraités/survivants	7 319 568	7 149 256
	Retraités/survivants - Organisation	14 639 135	14 298 512
	Volontaires	1 904 697	1 801 686
<b>Total des cotisations</b>		<b>48 218 886</b>	<b>47 747 645</b>
Prestations payées	Personnel en activité	12 033 570	12 645 265
	Retraités/survivants	34 693 243	34 237 442
	Volontaires	1 508 328	1 532 348
	Moins: recouvrements des tiers	(102 889)	(1 153)
<b>Total des prestations</b>		<b>48 132 252</b>	<b>48 413 902</b>
Excédent net (déficit) des cotisations par rapport aux prestations		86 634	(666 257)
Augmentation (diminution) des charges à payer au titre de créances non-éteintes		-	(1 000 000)
Gains (pertes) de change		(83 420)	(55 113)
Frais divers		(38 389)	(2 025)
<b>Excédent (déficit) net d'exploitation</b>		<b>35 175</b>	<b>276 605</b>
<b>Transactions relatives aux placements</b>			
Intérêts et autres produits reçus		1 451 437	1 086 681
Gains (pertes) en capital sur les titres vendus		(398 707)	(25 478)
Gains (pertes) non réalisés sur placements		(44 520)	(70 266)
<b>Sous-total</b>		<b>1 008 210</b>	<b>990 937</b>
Gains (pertes) sur opérations de change	Achat et vente de devises	994 166	(2 694 235)
<b>Sous-total</b>		<b>994 166</b>	<b>(2 694 235)</b>
<b>Revenu total des placements</b>		<b>2 002 376</b>	<b>(1 703 298)</b>
Dépenses:	Frais de gestion	210 824	211 815
Total des dépenses de placement		210 824	211 815
<b>Revenu net (perte) des placements</b>		<b>1 791 552</b>	<b>(1 915 113)</b>
<b>Excédent net (déficit)</b>		<b>1 756 377</b>	<b>(1 638 508)</b>
Gains (pertes) de réévaluation des actifs		(2 133 577)	4 441 974
<b>Résultat total pour l'année</b>		<b>(377 200)</b>	<b>2 803 466</b>

## ► Annexe III. Statistiques des prestations 2009-2018

(Y compris les prestations supplémentaires) Relevé des recettes et des dépenses pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018 (en dollars US)

► Caisse d'assurance pour la protection de la santé du personnel BIT											
Nature des prestations	Code	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Honoraires de médecins	1,1	3 866 154	4 022 421	4 929 676	4 661 113	4 767 205	4 480 795	4 473 707	5 047 668	4 961 590	4 786 785
Laboratoire, radios et autres tests	1,3,1,4	1 796 587	1 845 461	2 217 817	2 243 144	2 311 305	2 256 910	2 491 297	2 639 582	2 769 462	2 687 665
Réhabilitation fonctionnelle	1,5	955 114	1 004 129	1 151 743	1 143 581	1 189 967	1 125 600	1 148 132	1 245 805	1 310 896	1 323 009
Psychanalyse et psychothérapie	1,7	533 825	552 604	714 299	649 615	764 895	776 136	629 457	672 856	686 244	672 542
Salle commune à prix forfaitaire	2,1	1 536 486	1 524 772	1 789 980	1 126 496	2 070 039	1 392 228	1 903 895	1 580 402	1 321 581	1 027 319
Frais de séjour en hôpital ou en clinique	2,2	1 688 508	1 779 027	1 916 222	1 625 248	1 671 556	1 631 168	1 763 703	1 659 150	1 844 624	1 696 037
Soins médicaux	1,2,2,7	12 528 233	14 123 431	15 684 133	15 407 576	16 172 561	16 668 735	16 591 880	16 601 614	20 852 760	19 858 463
Convalescence postopératoire	2,3	161 263	182 948	164 941	154 050	252 751	289 704	322 107	323 550	518 182	481 489
Autres convalescences ou cures	2,4	19 521	10 756	16 878	12 643	9 626	10 917	10 431	2 677	0	0
Soins infirmiers	1,6,2,5,2,6	2 642 010	3 106 882	3 880 716	4 014 423	4 069 525	3 911 344	4 012 431	4 258 877	5 578 666	6 440 397
Médicaments prescrits	3	4 090 785	4 004 818	4 526 981	4 563 828	4 514 490	4 104 577	3 779 592	3 747 067	3 750 552	3 677 686
Soins dentaires	4	2 855 383	3 120 687	3 671 556	3 396 172	3 519 793	3 314 703	3 081 314	3 447 306	3 056 141	3 161 601
Appareils optiques: verres et montures	5,1	811 086	834 814	989 795	937 357	1 002 492	862 132	908 863	938 724	920 562	949 300
Appareils auditifs	5,2	160 787	198 105	217 430	266 158	233 590	219 673	244 491	283 098	296 193	305 737
Autres appareils	5,5,3,5,4,5,5	198 740	224 478	297 681	324 026	300 222	279 289	323 131	310 452	336 353	383 726
Transports médicaux	6,1,6,2,6,3	154 245	155 696	195 381	242 131	228 888	207 188	188 039	216 141	303 499	234 443
Frais funéraires	7	32 014	30 853	34 153	41 651	27 904	27 148	28 772	38 061	26 192	40 759
Examens préventifs	8,1	0	0	0	0	0	0	0	208 822	326 838	399 048
Vaccins	8,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 779
Contraception	8,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 300
Médecines alternatives	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 046
PMA (Procréation médicalement assistée)	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 391
<b>TOTAL</b>		<b>34 030 740</b>	<b>36 721 882</b>	<b>42 399 382</b>	<b>40 809 212</b>	<b>43 106 811</b>	<b>41 558 246</b>	<b>41 901 239</b>	<b>43 221 854</b>	<b>48 860 336</b>	<b>48 267 522</b>



# CAPS

**Caisse d'assurance pour la protection  
de la santé du personnel**

Bureau international du Travail  
4, route des Morillons,  
CH-1211 Genève 22  
Suisse  
Tél.: +41.22.799.8507  
[SHIF@ilo.org](mailto:SHIF@ilo.org)